



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Monsieur Marc Angel  
Président de la Commission des Affaires  
étrangères et européennes, de la Défense,  
de la Coopération et de l'Immigration

Luxembourg, le 6 février 2018

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Monsieur Laurent Mosar relative à la lutte contre la dégradation humanitaire en Syrie suite à l'offensive turque.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Mars Di Bartolomeo  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Luxembourg, le 6 février 2018

Dépôt : Laurent Mosar

Groupe politique CSV

MOTION

La Chambre des Députés,

Considérant que, suite à la fermeture des accès de secours, la situation humanitaire se détériore et que les pertes civiles augmentent de jour en jour dans le cadre de l'offensive terrestre et aérienne – nommée opération « Rameau d'olivier » par Ankara – que la République de Turquie mène depuis le 20 janvier 2018 contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG) en République arabe syrienne ;

Considérant que, selon de nombreux observateurs, de nouveaux massacres des minorités syriennes en général et des Yézidis en particulier sont à craindre suite à l'offensive d'Ankara ;

Considérant que les Kurdes en général et les Kurdes de Syrie en particulier constituent toujours un allié important de l'UE et de l'OTAN dans la lutte contre les djihadistes dudit « État islamique » ;

Considérant que le Président turc a menacé d'élargir à d'autres villes du nord de la Syrie l'offensive turque en cours contre la région d'Afrin, « afin d'éliminer toute présence d'une milice kurde considérée comme terroriste » ;

Considérant que M. Erdogan a également annoncé de « nettoyer » Manbij et de ne laisser « aucun terroriste jusqu'à la frontière irakienne » ;

Considérant que la guerre en Syrie est déjà à l'origine de plus de plus de 340.000 morts et de millions de déplacés et réfugiés ;

Considérant que la réunion de Sotchi, appelée « congrès de la paix » par Moscou, a été boycottée par l'opposition syrienne en général et par les Kurdes de Syrie en particulier ;

Considérant la résolution 2254 du Conseil de Sécurité de 2015 prévoyant l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'organisation d'élections libres en Syrie ;

Invite le Gouvernement

À lutter résolument contre la dégradation humanitaire dans la région suite à l'offensive turque ;

À exiger l'ouverture sans délai des accès humanitaires aux populations civiles ;

À afficher clairement la solidarité du Luxembourg avec les alliés kurdes de l'Union Européenne en Syrie en particulier et au Moyen-Orient en général ainsi que avec les autres minorités de la région ;

À soulever le caractère problématique de l'offensive turque dans la région d'Afrin dans le cadre des relations bilatérales du Luxembourg avec la Turquie ;

À œuvrer tout autant au niveau de l'Union Européenne, de l'OTAN et de l'ONU pour maintenir la pression internationale sur Ankara.

L. MOSAR

LM